



ANNÉE 2021

DEMANDE DE SUBVENTION

CLUBS SPORTIFS

DISCIPLINE :

Dénomination du club :

nIÈVRE
le département

Direction de la Culture et du Sport
Service Développement Culturel et Sportif
Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex
Tél : 03 86 93 93 67



**Emplacement réservé à votre RIB (à coller ou agraffer)
ou celui de l'omnisports dont votre club dépend**

La structure qui recevra une subvention pour l'organisation d'une manifestation sportive s'engage à faire figurer le logo du Conseil départemental de la Nièvre sur ses différents supports de communication.

Pour obtenir ce logo contacter la Direction de la Communication
à l'adresse mail suivante : com@nievre.fr

Date et signature
du Président du Club

**Les clubs affiliés à un comité départemental
doivent impérativement retourner cet imprimé à leur comité**

* Tout dossier incomplet ne pourra être étudié
et la subvention ne pourra pas être attribuée

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU PRÉSENT DOSSIER

- . Bilan financier du club (année précédente)
- . Budget prévisionnel de l'année en cours (dépenses et recettes)
- . Relevé d'identité Bancaire à jour (RIB ou RIP cf encadré)
- . Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- . Les statuts de votre club

**Retrouvez ce formulaire
sur www.nievre.fr**

n IÈVRE
le département



Conception et Impression : Imprimerie du Conseil départemental de la Nièvre